

# Équipements de protection individuelle

## Appareils respiratoires - Port de l'appareil

### Sur cette page

[Que faut-il savoir au sujet de l'ajustement?](#)

[Que faut-il que je fasse avant de porter un appareil de protection respiratoire?](#)

[Comment faut-il mettre en place les appareils de protection respiratoire à demi-masque?](#)

[Comment faut-il mettre en place un appareil de protection respiratoire jetable?](#)

[Que faut-il faire pour vérifier si l'ajustement d'un masque est étanche?](#)

---

### Que faut-il savoir au sujet de l'ajustement?

Faites l'essai de plusieurs marques et tailles d'appareils de protection respiratoire quand vous devez vous en procurer un nouveau. L'ajustement sur votre visage variera légèrement selon les marques. On vous demandera peut-être de parler, de bouger votre tête et votre visage ou de faire d'autres mouvements pour vérifier si les appareils essayés vous conviennent. Vous pourriez aussi devoir enlever une partie de votre pilosité faciale si celle-ci gêne l'étanchéité de l'ajustement entre l'appareil et la peau.

L'ajustement de votre appareil de protection respiratoire doit être vérifié périodiquement. Par exemple, si vous avez perdu ou gagné du poids ou si vous portez de nouvelles prothèses dentaires, la forme de votre visage pourrait avoir changé. L'ajustement et l'étanchéité de votre appareil pourraient ainsi ne plus convenir.

Pour de plus amples renseignements, consultez la fiche d'information Réponses SST sur le [choix d'appareils respiratoires](#).

---

### Que faut-il que je fasse avant de porter un appareil de protection respiratoire?

Les utilisateurs d'appareils de protection respiratoire devraient toujours :

- Aviser leur superviseur si, pour quelque raison que ce soit, ils ne peuvent porter leur appareil en toute sécurité (en raison, par exemple, du changement de leur état de santé ou de la présence d'une pilosité faciale qui gêne l'étanchéité de l'ajustement).
- Se servir des appareils, des filtres ou des cartouches comme il est prévu. S'assurer que les appareils sont choisis pour protéger des risques inhérents à la tâche à accomplir.
- S'assurer que le respirateur est propre et en état de fonctionnement avant chaque utilisation. Il faut vérifier :
  - La présence de fissures, de déchirures, de brèches, de signes de distorsion ou de gauchissement sur les parties de l'appareil (masque, sangles, soupapes, filtres, cartouches, etc.)
  - La solidité des raccords
  - La présence d'un avertissement de fin de vie ou les dates de vie utile
  - Le fonctionnement des alarmes et autres systèmes d'avertissement (le cas échéant)
- Savoir comment déterminer si les filtres ont atteint la limite de leur durée de vie.
- Ne pas porter d'appareils de protection respiratoire qui semblent défectueux. Signaler immédiatement toute anomalie au superviseur.

---

## Comment faut-il mettre en place les appareils de protection respiratoire à demi-masque?

Les masques en élastomère se composent de silicone de thermoplastique ou de caoutchouc. Une ou deux cartouches s'y rattachent.

Suivez toujours les directives fournies par le fabricant et par votre employeur. Ces directives indiquent comment mettre un appareil de protection respiratoire à demi-masque en élastomère. Un processus similaire sert à mettre les appareils de protection respiratoire à masque complet.

En général, il faut ajuster les courroies pour que l'appareil assure une protection étanche sans toutefois laisser de sillons ou de rougeurs sur la peau. Il doit être fermement ajusté sans créer d'inconfort. Les courroies doivent être placées sous les casques rigides et sous les capuchons. Placez les courroies correctement. Faites passer une courroie derrière les oreilles et sur le sommet du crâne et l'autre sous les oreilles et autour de la nuque. Si l'appareil de protection respiratoire est muni de courroies ajustables, resserrez ou desserrez-les sans retirer l'appareil.



Figure 1 : Procédure pour mettre en place un appareil de protection respiratoire à demi-masque

---

## Comment faut-il mettre en place un appareil de protection respiratoire jetable?

Le masque de certains appareils de protection respiratoire agit comme un filtre. Ces appareils couvrent habituellement la moitié du visage et sont parfois qualifiés de « jetables ».

Pour les mettre en place, il faut habituellement tenir le couvre-nez du bout des doigts, d'une seule main. Placez le masque sur le nez et la bouche en le tenant d'une main. Avec l'autre main, faites glisser la courroie par-dessus les oreilles. Passez la courroie inférieure au-dessus de la tête et placez-la sous les oreilles. S'il y a une attache, refermez-la derrière la nuque. Si le couvre-nez est en métal, modelez-le autour du nez pour assurer un ajustement adéquat.



Figure 2 : Mise en place d'un appareil de protection respiratoire jetable

---

## Que faut-il faire pour vérifier si l'ajustement d'un masque est étanche?

Vous devez vérifier si l'appareil de protection respiratoire est correctement ajusté chaque fois que vous l'utilisez. Bien que les appareils de protection respiratoire ne permettent pas tous de bloquer temporairement l'admission d'air ou les soupapes, faites ces vérifications le plus souvent possible. Ne portez pas d'appareils qui n'assurent pas une protection étanche adéquate.

**Vérification de l'étanchéité à la pression à vide :** L'étanchéité à la pression à vide peut être vérifiée sur les appareils de protection respiratoire qui purifient l'air et sur ceux dont le masque offre un ajustement serré.

- Mettre en place l'appareil de protection respiratoire.
- Fermer ou bloquer l'admission d'air de l'appareil de manière à empêcher l'air d'entrer au moment d'inspirer.
- Inspirer doucement et retenir son souffle pendant au moins cinq secondes.
- Le masque doit s'affaisser (s'écraser) légèrement sur le visage.
- Si le masque reste affaissé au moment de retenir le souffle, l'ajustement est étanche.
- Si le masque ne reste pas affaissé, vérifier si quelque chose en bloque le pourtour et gêne l'ajustement, ajuster le masque et les sangles puis refaire le test.



Figure 3 : Vérification de l'étanchéité à la pression à vide

**Vérification de l'étanchéité à la surpression** : L'étanchéité à la surpression peut être vérifiée sur les appareils de protection respiratoire offrant un ajustement serré munis de soupapes d'expiration et d'inspiration.

- Mettre en place l'appareil de protection respiratoire.
- Fermer ou boucher la soupape d'expiration ou le tube pour respirer, ou les deux.
- Expirer doucement.
- L'appareil devrait prendre un peu d'expansion (s'évaser).
- S'il est possible de maintenir une légère surpression à l'intérieur du masque pendant cinq secondes sans remarquer de fuite d'air, l'ajustement est étanche.
- Si le masque ne prend pas d'expansion, vérifier si quelque chose en bloque le pourtour et gêne l'ajustement, ajuster le masque et les sangles puis refaire le test.



Figure 4 : Vérification de l'étanchéité à la surpression

**Vérification de l'étanchéité des appareils de protection respiratoire jetables :** On peut vérifier l'étanchéité des appareils jetables en posant les deux mains sur celui-ci ou à l'aide d'un dispositif fourni par le fabricant.

- Mettre en place l'appareil de protection respiratoire.
- Poser les deux mains sur l'appareil. S'il est muni d'une soupape, la bloquer d'une main.
- Inspirer et expirer.
- Si l'ajustement est étanche, le masque s'affaissera légèrement au moment d'inspirer.
- On ne doit remarquer aucune fuite d'air au moment d'expirer.
- Si une fuite d'air se produit, vérifier si quelque chose bloque le pourtour et gêne l'ajustement, ajuster le couvre-nez et les courroies puis refaire le test.

Encore une fois, ne portez aucun appareil qui échoue aux tests d'étanchéité.



Figure 5 : Vérification de l'étanchéité des appareils de protection respiratoire jetables

---

Date de la première publication de la fiche d'information : 2017-07-11

Fiche d'information confirmée à jour : 2022-01-25

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2017-07-11

## **Avertissement**

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.